

3

même de leur synthèse, ne concouraient à la formation de nos jugements et n'y mettaient leur marque, le développement de la pensée philosophique présenterait-il cette richesse, cette harmonieuse diversité qu'est impuissant à fournir, dans son ~~cadre toujours~~ formalisme toujours identique, le cadre logique du jugement. Le secret de la prédilection d'un Leibniz pour la diversité, la spontanéité, la hiérarchie, l'harmonie, les correspondances universelles, d'un Descartes pour la clarté, ~~et de tant de philosophes~~ d'intelligibilité et de tant de philosophes pour le mystère et l'obscurité, le secret de l'énergie toute vitale d'un Pascal, et même du pur intellectualisme d'un Spinoza, est-ce dans l'entendement seul qu'il faut le chercher, et sans lui peut-on expliquer leurs systèmes ou que leurs systèmes aient différé à ce point ? L'indifférence d'un sceptique est moins l'effet que la cause de son scepticisme et l'ardente confiance d'un philosophe chrétien s'explique moins par la foi dogmatisme mystique qu'il ne s'explique par elle. Mais il s'agit maintenant de nous arrêter plus particulièrement à la volonté et de déterminer exactement la part qu'elle a dans nos jugements. Il en est de même pour la volonté. Si au premier abord nos croyances seules semblent la création arbitraire de notre volonté alors que l'ensemble de

4

nos jugements, notre certitude serait l'oeuvre pure de notre raison, ~~nous voy~~ en comparant nos croyances à nos certitudes nous les voyons ~~leur nature se ressembler plus~~ que leur nature ne différerait qu'en apparence et que dans la synthèse de l'une et de l'autre il entre à peu près autant de volonté et de raison. La certitude des uns semble aux autres contestable comme une croyance. Combien ont donné à leurs croyances cette pleine adhésion de l'esprit qui semblait réserver* à la certitude que de jugements aujourd'hui convaincus d'erreur ont paru à ceux qui les posaient, d'une irrésistible évidence ! ~~Certes toute la part qu'a notre volonté a dans notre jugement, dans le moment où nous jugeo~~ Pourtant quand nous dis formons un jugement nous prétendons bien à ce moment être soustrait à l'influence de notre volonté. Nous sentons si bien que notre jugement est hors de sa prise qu'après avoir désiré passionnément juger autrement, nous sommes contraints, par l'évidence des raisons, malgré nous, contre notre volonté de juger ~~autrement~~ d'une façon qui nous déplaît, qq. fois qui nous désespère. C'est qu'en effet la part de notre volonté dans notre jugement, le philosophe peut bien apercevoir mais l'homme qui ~~pose un jugement~~ <juge> <pose un jugement>, le philosophe lui-même

5

au moment où il ~~pose un jugement~~ <juge>, fut ce celui que le jugement est l'oeuvre de la volonté, n'en ont pas conscience. Le philosophe criticiste au moment où il affirme ce jugement que le jugement est le produit de la volonté, croit faire oeuvre purement intellectuelle. Mais la force de cette illusion ne prouve pas qu'elle ne soit pas une illusion. L'intellectualisme peut être le point de vue nécessaire de l'esprit qui juge, comme la liberté de la volonté qui agit, comme le plus grossier réalisme de l'entendement qui organise ses sensations. Quoique le philosophe le plus averti n'ait pas conscience de l'opération par laquelle il projette au dehors ses sensations de couleur et les associe à des sensations musculaires pour apprécier une distance, cette opération n'en est pas moins réelle. Il en est ainsi de l'inconsciente intervention de la volonté dans le jugement. Elle est si impossible à nier que si on suppose un instant un philosophe essayant de réaliser un jugement d'où la volonté soit absente, aucun jugement ne se produira. Cette hypothèse s'est d'ailleurs réalisé jusqu'à un certain point dans l'attitude intellectuelle comme sous le nom de scepticisme. Le scepticisme, c'est le jugement au point de vue purement intellectuel, et ce serait, s'il était absolument rigoureux, l'absence complète de jugement. L'esprit ne peut à lui seul produire un jugement parce que à chaque

6

raison intellectuelle de juger d'une certaine manière il peut immédiatement en opposer une autre. S'il n'en avait plus il aurait toujours à sa disposition celle-ci qu'il est souvent trompé, qu'il est fallible, et qu'il vaut mieux tenir son jugement en suspens que <risquer de> se tromper encore. Réduit à sa partie purement intellectuelle le jugement n'existe pas. Il faut qu'une préférence dictée

par cette partie de la sensibilité qui s'applique à l'intelligence et d'où dérive l'enthousiasme, l'ambition philosophique, la passion apportée plus particulièrement à certaines idées, viennent incliner la volonté qui arrête alors le <alors le défilé des raisons contradictoires> <s'attache au> jugement chos élu entre les jugements possible, le pose comme existant réellement, objectivement, ajoute <enfin> à sa possibilité logique l'existence. Mais au moins si c'est la volonté qui réalise le jugement, qui le pose, e'es est-ce bien la raison qui le forme. Comme pour la perception extérieure après avoir dissous dissipé l'illusion du réalisme on a pu la légitimer par une réalité Si de même que dans la problème perception extérieure, l'illusion du réalisme dissipée on se trouve en présence d'une réalité objective qui explique et légitime cette perception,

7

trouverons-nous de même une vérité objective que l'intelligence ne peut percevoir au dehors d'elle-même, mais à la réalité 'existence de laquelle ses jugements correspondent. S'il n'y a pas une réalité intelligible objective et si cette réalité et une réalité objective intelligible, la base même de la certitude, de la connaissance elle-même n'existe plus. La volonté nous fait croire, elle n'est pas un. C'est ce qu'ont été jusqu'à contester les partisans extrêmes de la théorie de la croyance volontaire. Non seulement l'esprit dis ne peut selon eux pe conna c'est la volonté qui pose la réalité du jugement mais encore s'il s'agit d'une réalité objective vraiment profonde, d'une réalité morale, la volonté seul peut la connaître car elle dépasse infiniment les limites de la pensée. Elle n'est pas suscep Cette vérité ultra se Ultra sensible cette réalité n'est pas susceptible de vérification expérimentale, ultra intellectuelle elle ne se prouve pas par le rigoureux enchaînement des notions comme les vérités mathématiques. La volonté seule déterminée par l'amour du bien le pressant au fond de l'être. La réalité s A cette degré <profondeur> <hauteur> la réalité suprême* est hors de la plus grande partie de notre esprit. Pour l'atteindre il faut le mystérieux élan de nos coeurs. Malgré tout ce que cette théorie peut avoir de séduisant <il faut reconnaître qu'elle> elle [sic] re est obligée

8

d'attribuer à la volonté une valeur de preuve qu'elle ne saurait avoir. La volonté nous fait croire assurément mais ce que l'esprit a jugé croyable. Si une chose n'est pas vraie et que notre esprit n'y puisse croire, toute notre bonne volonté ne fera pas qu'elle sera soit vraie. Nous finirons peut-être par y croire, mais bien loin que cet acte de foi soit la plus haute manifestation de notre moralité, il consistera dans un mensonge, dans une artificie sorte de duperie de notre pensée par notre coeur qui essayera* d'en offuscer les gênantes clartés gênantes. L'esprit tout au contraire (et c'est ainsi que pour finir nous lui restituerons dans le jugement sa part après avoir fait à la volonté la sienne et qu'après avoir montré le mécanisme <la part d'illusion qu'il y a> dans ce* jugement nous lui* rendrons* sa valeur objective) même dans les limites de l'esprit humain et individuel est fait pour connaître l'Être. Il en est la cause et la conscience. Les plus hautes réalités morales, l'idée de Devoir elle-même sont moins un sentiment, simple objet d'aspiration pour la coeur, que l'expression transscental certainement mais encore intelligible de la loi la plus esentielle à l'être. Notre esprit poursuit ainsi à la* notre* volonté un contenu véritablement réel et donne ainsi à notre jugement comme à notre conduite sa règle, sa matière et sa valeur.